LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Michèle Malivel**
Conseillere élue AFE
Assemblée des Français de l'étranger - Océan Indien
Madagascar - Maurice - Seychelles - Comores
www.michele-malivel.com

Chers amis, électeurs et concitoyens Français de l'océan Indien

## PREMIÈRES LÉGISLATIVES

Tout d'abord, bravo de vous être déplacés plus nombreux pour le second tour de la présidentielle. Vous voilà appelés aux urnes encore une fois et je conçois que cela puisse paraître fastidieux. Mais, pour la première fois, nous allons être en mesure de désigner un député qui nous représentera à l'Assemblée Nationale.

En 2011 et jusqu'au 7 mars 2012, l'Assemblée Nationale a siégé pendant près de 1 200 heures et adopté 140 textes. Plus de 13 000 amendements ont été déposés et près de 3300 adoptés. Environ 1 700 questions orales et plus de 34 000 questions écrites ont été posées au Gouvernement. À ces données s'ajoutent les travaux réalisés en commissions où s'exerce une grande partie de l'activité parlementaire. Combien ont concerné les Français de l'étranger ? Un tout petit nombre.

**Pour que cela change, il est important que nous y soyons bien représentés**
**VOTER est un DEVOIR de citoyen. Je vous engage à PARTICIPER.**

Pour cette consultation électorale, vous pourrez prendre part au vote sous quatre modalités différentes :

- À L'URNE , les jours de scrutin, dans les bureaux de vote organisés pour Maurice à Port-Louis, Curepipe et Mapou de 8 h à 18 h.

- PAR PROCURATION, en désignant un mandataire votant au même bureau que vous.

Si vous n'êtes pas disponible pour aller physiquement voter, vous pouvez donner votre procuration à quelqu'un inscrit dans le même bureau de vote que vous. Si vous n'en connaissez pas, contactez-moi et je vous dirai quel nom inscrire en donnant votre procuration à l'ambassade.

Si vous voulez voter pour un tiers (maximum 3 procurations), contactez-moi en indiquant votre bureau de vote.

- PAR CORRESPONDANCE sous pli fermé .Mais là, il fallait vous inscrire avant le 1 er mars !
- PAR MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE / INTERNET : attention aux dates !!!

Vous avez choisi de voter par Internet , les dates du scrutin sont :

- 1er tour : Du mercredi 23 mai 12 h au mardi 29 mai 12 h (heures de Paris)
- 2 ème tour : Du mercredi 6 juin 12 h au mardi 12 juin 12 h (heures de Paris)

Vous allez recevoir (si ce n'est déjà fait) un courrier postal comprenant le mode d'emploi du vote par internet et votre identifiant. Ils permettront de voter à partir du site internet créé par le Ministère des Affaires étrangères et Européennes. epuis le 30 mars 2012, il est possible de vérifier si votre ordinateur vous permettra de voter par internet...

Allez à l'adresse suivante :
http://www.monvotesecurise.votezaletranger.gouv.fr

## DEUX MOTS ENCORE

19 candidats briguent vos suffrages dans notre circonscription !
J'imagine que vous vous interrogez sur leur capacité à bien vous représenter. Je vous invite donc à vous poser certaines questions :

Quel est le poids d'un indépendant dans une Assemblée ? Il est inexistant. Vous ne le savez peut-être pas, mais quand on entre à l'Assemblée, il faut s'inscrire dans un groupe.

En effet, le groupe est l'instrument de votre efficacité. Un candidat «non inscrit» peut rejoindre d'autres «non inscrits», mais, pour constituer un groupe, il faut un certain nombre de membres. Votre nombre détermine votre temps de parole. Pour faire voter un projet, il vous faut l'appui d'un groupe, sinon il restera lettre morte.

Quiconque vous dit: je ne suis pas un homme de parti, vous annonce tout de suite son impuissance... ou alors il ne vous dit pas la vérité et va s'inscrire dans un groupe dès son élection !

Posez-vous et posez-leur la question : quel groupe allez-vous rejoindre ? Puis allez voir ce que représente ce groupe au sein de l'Assemblée !

Vous serez ainsi fixé sur la marge de manœuvre de votre candidat.

Vous conviendrez facilement qu'un homme (ou une femme) d'expérience, bénéficiant de relations étendues et soutenu par un groupe efficace sera le plus à même de vous défendre. On ne doit pas laisser un parti monopoliser deux tiers des sièges. il faut une opposition forte.

**Alain MARSAUD est le candidat qui défendra le mieux les idées exprimées par Nicolas SARKOZY.**
**Donnez lui les moyens de le faire.**

Ensuite, comprenez bien que votre député doit être basé en France pour pouvoir siéger à l'Assemblée. Entre les sessions, il lui sera impossible de venir dans chacun des pays d'une circonscription de 49 pays, or un député est un élu de proximité. Il va lui falloir désigner quelqu'un en qui il aura toute confiance pour le représenter dans chaque pays, pour être, en quelque sorte, son correspondant privilégié, son délégué officiel. Ce sera sa courroie de transmission. Il est donc important que la personne qui sera désignée pour la zone océan Indien et Maurice et Rodrigue en particulier puisse être à votre écoute en permanence. Je ne m'avance pas outre mesure en disant qu'Alain MARSAUD m'honore de sa confiance.

Enfin, ne nous voilons pas la face : la France n'a plus les moyens de ses ambitions. Nous avons, certes, été une grande puissance, mais maintenant nous devons gérer les priorités.

On ne peut promettre tout et n'importe quoi. Tous les ministères doivent se serrer la ceinture et certaines prestations qui sont accordées en France, sont « territoriales » et ne peuvent être dispensées à l'étranger. Cela peut paraître injuste, mais c'est ce qu'a prévu le législateur.

**Battons-nous pour que les budgets consacrés à la protection sociale et aux plus démunis soient maintenus et, si possible, augmentés. Faisons en sorte que l'enseignement français soit accessible au plus grand nombre.**

Nous aurons ainsi veillé sur nos aînés, sur les plus défavorisés et passé le témoin aux plus jeunes en leur permettant d'envisager des lendemains qui chantent.

**Après avoir fait notre devoir de citoyen, nous aurons tous mérité de bonnes vacances**
**Ce que je vous souhaite à tous !**

Bien à vous,
Michèle GIRAUD-MALIVEL

Je suis à votre écoute, n'hésitez pas à me contacter
Site web : www.michele-malivel.com
Email : contact@michele-malivel.com